

Proteste

Revue trimestrielle d'information et de réflexion de la Fédération de l'Entraide Protestante

Septembre 2015



n°
143

Vers de nouvelles fraternités

Regard

Quelle représentation
du migrant ?



Initiative

Diaconie :
quelle place pour le
développement durable ?



Apprentissage

Placer le travail
au centre de l'éducation



Vie de la Fédération

Réfugiés d'Irak
et de Syrie



L'ESS : L'ÉCONOMIE AUTREMENT ?

3

REGARD
QUELLE REPRÉSENTATION DU «
MIGRANT » ?
GUY VIGNAL

4

INITIATIVE
DIACONIE : QUELLE PLACE POUR
LE DÉVELOPPEMENT DURABLE ?
JACQUES VARET

6

MÉDICO-SOCIAL
LE « PRENDRE SOIN » À LA
FONDATION DES AMIS DE L'ATE-
LIER

7

APPRENTISSAGE
PLACER LE TRAVAIL AU CENTRE DE
L'ÉDUCATION
DOMINIQUE ARNAUD

8

GRAINE DE SEL
ÉLIE CHEZ LA VEUVE DE SAREPTA
ANDRÉ POWNALL

9

DOSSIER : L'ESS :
L'ÉCONOMIE AUTREMENT ?

J'AI RÊVÉ D'UNE ÉCONOMIE
QUI SERAIT SOCIALE ET
SOLIDAIRE ...

12 ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE,
DE QUOI PARLE-T-ON ?

EMMA KREBS

13 ACCORDER SA JUSTE PLACE
À L'HUMAIN

FRANÇOIS GODDET

14 L'ESS : UNE NOUVELLE DÉFINITION
DE LA VALEUR TRAVAIL

GILLES DE LABARRE

15 PERMETTRE UN MEILLEUR ACCÈS
AUX SOINS POUR TOUS

16 L'ÉCONOMIE COLLABORATIVE :
« SOCIALE » ET « SOLIDAIRE » ?

DENIS MALHERBE

17 CONSOMMER AUTREMENT,
CONSOMMER RESPONSABLE

18

VIE DE LA FÉDÉRATION
AG EURODIACONIA : LUTTER
CONTRE LES DIVISIONS, EN NOUS
RASSEMBLANT

20

VIE DE LA FÉDÉRATION
ÉCHOS DES ASSOCIATIONS

21

VIE DE LA FÉDÉRATION
VIE D'UNE RÉGION

24

PORTRAIT
VIOLAINE MAREIGNER, UN REGARD
TENDRE SUR LES INVISIBLES

Revue trimestrielle d'information et de réflexion
de la Fédération de l'Entraide Protestante
www.fep.asso.fr

47 rue de Clichy - 75311 Paris Cedex 09

Tél. 01 48 74 50 11 - Fax 01 48 74 04 52

CCP 23 329 27 W Paris

Directeur de la publication : Jean-Michel Hitter

Directeur de la rédaction : Jean Fontanieu

Rédacteur en chef : Pauline Simon

Membres du comité de rédaction : Nadine Davous,

Brice Deymié, Isabelle Grellier,

André Pownall, Didier Sicard, Édith Tartar Goddet, Katie

Badie, Chantal Deschamps.

Maquette : Aggelos PACA - www.aggelos.fr

Imprimeur : Marnat - Prix au numéro : 9,5 euros

Crédit photos/illustrations : © DR, © Fotolia.com, © Pascal Deloche,

Reproduction autorisée sous réserve
d'un accord formel de la Fédération

Éditorial



Jean Fontanieu
Secrétaire général



Le temps du dialogue civil

La conférence de la COP 21 qui va s'ouvrir est bien entendu d'une importance considérable pour l'avenir climatique de notre planète, et un nombre important d'acteurs est impliqué dans ce rendez-vous essentiel. La Fédération protestante de France, comme la FEP, participent à cette mobilisation à la fois en interpellant les consciences, et en proposant de nombreuses pistes d'actions à mettre immédiatement en œuvre dans les paroisses comme dans les établissements sanitaires, médico-sociaux ou sociaux de la FEP.

Mais au-delà de ce mouvement salulaire, ne faut-il pas profiter de cet engouement pour œuvrer vers l'instauration d'un dialogue civil permanent et généralisé? En effet, on peut craindre que la « passion climatique » risque de retomber quelque peu, une fois la conférence clôturée et – espérons-le, des engagements forts pris par les nations rassemblées. Il en va en effet de notre propension profonde: agir quand nous sommes émus et affectés, c'est-à-dire réagir quand les médias ou les événements viennent bousculer nos sentiments, de façon ponctuelle et irrationnelle. Incapables d'anticiper, de « tenir » sur la durée, nous nous replions sur nos habitudes et refermons nos fenêtres mentales sur un avenir à court terme. C'est ainsi, et l'histoire pointe inlassablement ce fondement humain qui nous freine tellement...

Ce que nous livre la Bible, ce sont les bienfaits du dialogue et de la parole, pour nous permettre de nous dépasser. Dialoguer pour permettre aux « lanceurs d'alerte », qu'ils soient économiques, scientifiques, sociaux ou environnementaux, de faire entendre leur petite voix et nous permettre d'accéder à de nouveaux savoirs. Dialoguer avec les « étrangers », ceux qui ne sont pas dans notre cercle quotidien trop restreint pour comprendre qu'il existe à côté de nous des acteurs autant engagés que nous le sommes, qui œuvrent dans la même direction. C'est vrai pour les enjeux climatiques qui se profilent autour de la conférence de décembre 2015, mais c'est aussi vrai pour le monde de l'économie solidaire et sociale, la fameuse ESS auquel nous consacrons le dossier de ce numéro : (re)connaître les autres, embrasser ce secteur qui rassemble 10 % de l'emploi en France, approcher les entreprises lucratives qui parfois consacrent une part de leur énergie et de leur résultats pour améliorer notre vivre ensemble... Ce monde est riche d'opportunités et de valeurs, il est de l'autre côté de la rue, en face, différemment...

C'est par cet effort et cette ouverture que nous pourrions élargir l'espace de nos tentes, pour un meilleur collectif.

En ces temps de rentrée, c'est tout le bonheur que nous vous souhaitons !



LA FÉDÉRATION DE L'ENTRAIDE PROTESTANTE,

visage de la diaconie protestante, est une association reconnue d'utilité publique depuis 1990. Elle regroupe 360 associations et fondations, soit 850 établissements et services dans les secteurs social, médico-social et sanitaire. Un réseau qui représente près de 28 000 collaborateurs, salariés et bénévoles, actifs dans de multiples domaines (accès aux soins, au logement, à un emploi, accueil et accompagnement des personnes, insertion, etc.)

Quelle représentation du « migrant » ?

Si l'image d'un migrant en France est aujourd'hui celle d'un étranger fraudeur, dangereux, voire criminel et tout récemment, d'un envahisseur, cela n'a pas toujours été le cas ! Cette image s'est construite par étapes. Eclairage historique sur l'évolution de ces représentations.

Comme il est impensable de ne pas « catégoriser », de ne pas « nommer », de ne pas « définir », il faut bien trouver des mots pour permettre l'analyse. Mais ceux-ci dépendent de leurs auteurs et de leurs intentions, de l'époque où ils sont utilisés. Aujourd'hui, le terme de « migrant » occupe largement l'actualité, mais de qui parlons-nous exactement: migrants, réfugiés, demandeurs d'asile...? Dans les années 1950-1960, les personnes dans les « boat people » étaient des réfugiés. Actuellement, ceux qui tentent de traverser la Méditerranée sont des migrants. Mais, la diversité des personnes concernées dans l'une comme dans l'autre de ces situations n'est-elle pas la même?

De la difficulté de distinguer sans séparer

Lors des négociations autour de la Convention de Genève, au début de la guerre froide, deux camps s'opposent. Les puissances occidentales défendent une conception du réfugié comme « persécuté » mais négligent les injustices socio-économiques. De leur côté, les États socialistes acceptent cette conception du « réfugié » dans une tradition communiste plus sensible aux droits collectifs. Le bloc de l'ouest l'emporte. Depuis, en France, il existe donc une volonté de distinguer et de séparer. Jusqu'en juillet 1952, il était question de migrants. Avec la

création de l'OFPRA¹, il est question de réfugiés² pour statuer sur les demandes d'asile et d'apatridie. D'abord placé sous la tutelle administrative du ministère des Affaires étrangères jusqu'en 2007, l'OFPRA passe sous celle du ministère de l'Intérieur. Changement significatif: les migrations ne sont plus une question internationale mais une question de politique intérieure. Le terme de « réfugié » est utilisé pour les migrants déposant une demande d'asile à l'OFPRA – avant même que la demande ne soit traitée. Puis, apparaît en 1981 le terme de « demandeur d'asile », assimilé à la fraude.

Du demandeur d'asile au fraudeur

Cette idée de fraude s'appuiera, entre autres, sur le nombre de dossiers de demandes d'asile accepté par l'OFPRA. Jusqu'aux années 1970, 90 % des demandes sont acceptées. En 1985, pour la première fois, les rejets, sont plus fréquents que les accords. Au début des années 1990, ce taux tombe à 15 %. Au vu de ce taux élevé de rejets les demandeurs sont alors suspectés d'être fraudeurs. Cette idée de fraude permettra d'utiliser l'adjectif de « bon » ou de « mauvais » demandeur d'asile. Les premiers entrèrent alors dans la procédure (aide administrative et sociale), les seconds seront rejetés (déboutés). Cela permet de justifier le fait qu'il y ait une forme de réponse punitive telle que l'en-

fermement dans les centres de rétention administratif (CRA).

Une logique de stigmatisation construite

Les catégories visées par le vocable « immigration subie » sont des personnes qui font valoir des droits fondamentaux, comme le droit de vivre en famille ou encore le droit à une protection et à ne pas subir des traitements inhumains et dégradants. Ce sont donc des personnes protégées par des conventions internationales que la France a signées telles que la CEDH³, la convention internationale des droits de l'enfant ou encore la convention de Genève. L'État français ne peut donc pas faire n'importe quoi, d'où le terme d'« immigration subie », parce qu'il subit lui-même le fait de devoir respecter certains droits fondamentaux ! Au prétexte de combattre la fraude, les pouvoirs publics en viennent à redéfinir le droit et à le réduire. La législation au lieu de simplifier les procédures ne cesse de créer des catégories, de raccourcir les délais (recours, temps pour un dépôt de demande,...). La Cimade, aux côtés des migrants depuis 75 ans, est ainsi malheureusement amenée à témoigner et à dénoncer sans cesse ces droits non respectés. ■

⁽¹⁾ Office Français de Protection des Réfugiés et Apatrides

⁽²⁾ Application de la Convention de Genève du 28 juillet 1951

⁽³⁾ Convention européenne des droits de l'Homme



Guy Vignal,
Bénévole à la
Cimade

Valeur ajoutée

La Cimade a lancé une campagne pour que ceux qui le souhaitent puissent affirmer et revendiquer leur soutien et leur solidarité à cet autre nous-même : l'étranger. Rendez-vous sur www.valeurajoutee.lacimade.org pour signer le manifeste.

Diaconie : quelle place pour le développement durable ?

La conférence Paris-Climat 2015 dite COP21 est, plus que jamais, l'occasion de prendre conscience de la réalité planétaire des perturbations climatiques, de notre responsabilité en la matière ainsi que de la mobilisation nécessaire.



Jacques Varet,
Ancien directeur du
Service Géologique
National et expert
international en
géothermie

Nous sommes entrés depuis un siècle dans une période particulière de l'histoire de l'humanité. L'exploitation des ressources fossiles, accumulées au cours de centaines de millions d'années, a fourni à notre génération (du moins ici, « au nord ») des capacités - impensables jusque-là - de communication, de puissance et de confort. Des facilités offertes en abondance et en forte croissance grâce à la puissance des technologies et des entreprises multinationales permettant d'exploiter sans limite la terre entière,

« Nous avons
engagé un processus
de changement
qui va amener
des perturbations
climatiques de grande
ampleur »

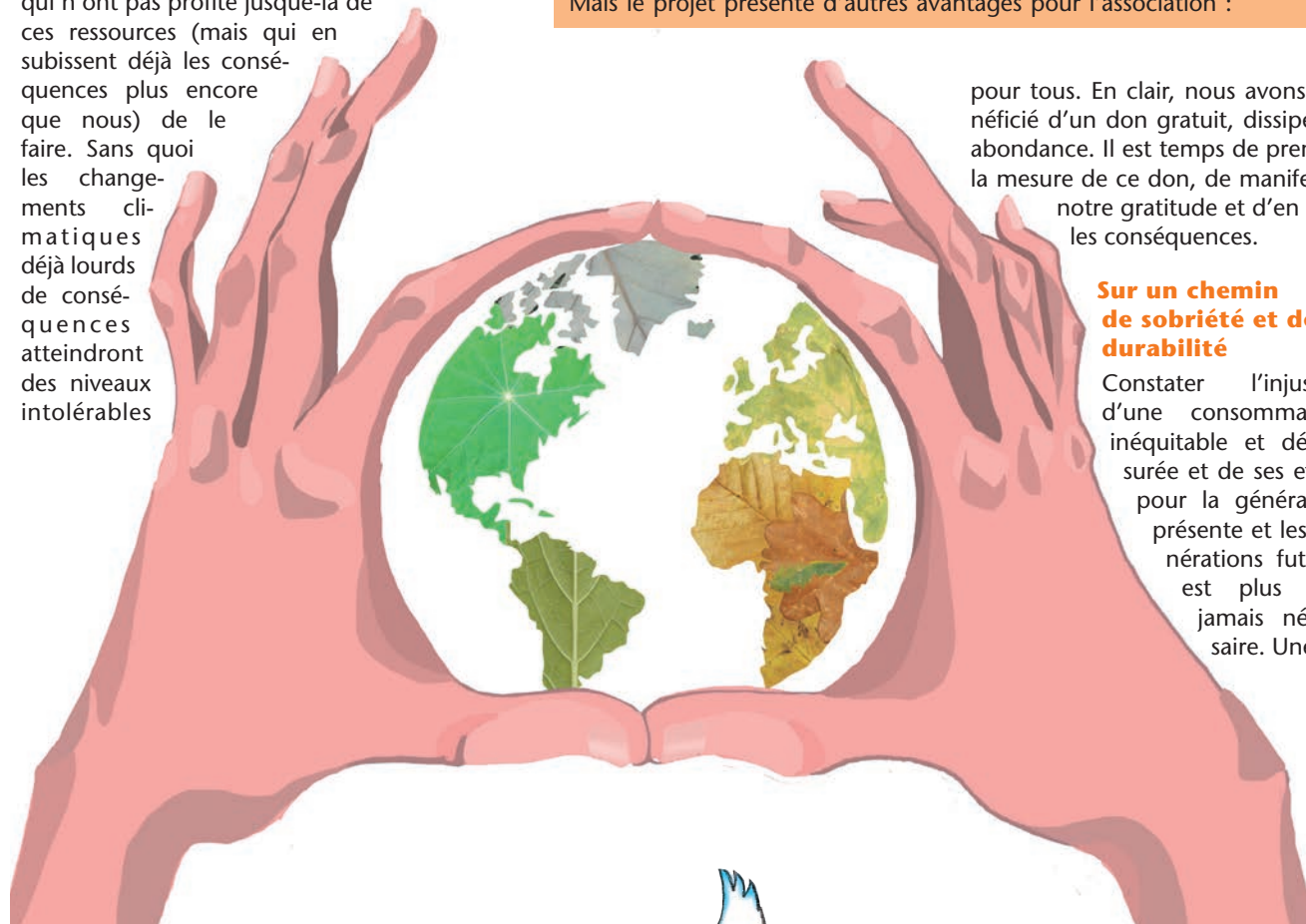
son sous-sol jusque sous les mers. Nous avons été capables à ce jour d'en extraire près de la moitié, et

au moment où nous jouissons de ce pic de nos satisfactions, il nous est donné de réaliser en même temps la finitude de cette abondance et l'effet dévastateur de l'usage immodéré de cette drogue. En déstockant massivement le carbone minéral et en le renvoyant dans l'atmosphère sous forme de gaz, nous avons engagé un processus de changement, venant s'ajouter aux variations séculaires solaires, qui va amener - nous en subissons déjà ici et là les effets précurseurs - des perturbations climatiques de grande ampleur. D'une part un réchauffement général accompagné d'une élévation des niveaux des mers et d'autre part le développement croissant des phénomènes extrêmes (canicules, sécheresses, inondations...).

Mesurer notre responsabilité

En même temps que nous prenons conscience de la réalité de ces phénomènes, nous mesurons aussi notre responsabilité, notre capacité à agir et l'urgence de le faire. Il faut impérativement stabiliser les émissions et, en consé-

quence, réduire drastiquement les nôtres pour permettre à ceux qui n'ont pas profité jusque-là de ces ressources (mais qui en subissent déjà les conséquences plus encore que nous) de le faire. Sans quoi les changements climatiques déjà lourds de conséquences atteindront des niveaux intolérables



pour tous. En clair, nous avons bénéficié d'un don gratuit, dissipé en abondance. Il est temps de prendre la mesure de ce don, de manifester notre gratitude et d'en tirer les conséquences.

Sur un chemin de sobriété et de durabilité

Constater l'injustice d'une consommation inéquitable et démesurée et de ses effets pour la génération présente et les générations futures est plus que jamais nécessaire. Une in-

« cela nous a permis d'obtenir des subventions de la ville », explique Bernard Guilhou, directeur des projets et programmes immobiliers de la Fondation. « D'autre part, le fait que le projet soit écologique a permis de faciliter son acceptation par les riverains ».

Il y a toujours plus d'une bonne raison d'adopter une démarche de développement durable !



justice double pour nos contemporains (déficit d'accès à la ressource et pénalité des effets) et une dette démesurée pour nos descendants, frappant les plus pauvres (habitants des îles coralliennes ou des deltas par exemple), qui nous engage sur un chemin de sobriété et de durabilité. Nous avons en effet tous les moyens nécessaires à disposition : nous tourner vers les énergies renouvelables, la maîtrise des consommations et d'une manière générale des choix de sobriété heureuse. Nos grands ancêtres ont préconisé la sobriété au point que c'était devenu un trait marquant de la « rigueur protestante ». Il est grand temps de remettre en vigueur ces valeurs oubliées. De les introduire avec force dans nos choix quotidiens, individuels et collectifs, à commencer par nos actions et engagements associatifs. Une bonne manière de pratiquer notre culte. ■



Ces petites bêtes qui font du bien

Soucieuses d'adopter une démarche plus écologique, nombres d'associations ont fait le pari d'intégrer des animaux à la vie de leur établissement. A l'EHPAD Emmaüs-Diaconesses Koenigshoffen à Strasbourg, la traditionnelle tondeuse a été remplacée par des moutons qui assurent désormais l'entretien du parc de 2,5 hectares. A la Fondation des Amis de l'Atelier ce sont quatre poules qui agrémentent, depuis février 2015, le jardin de la Maison d'accueil spécialisée (MAS)

de Châtillon. Soutenue par le programme éco-responsabilité de la ville cette initiative permet de réduire significativement le volume des déchets ménagers (une poule mange environ 150 kilos de déchets alimentaires par an) et présente un avantage certains pour les résidents des établissements. Source de plaisir, les animaux peuvent également s'inscrire dans le projet pédagogique des éducateurs. Ainsi, chaque semaine et à tour de rôle, une unité de la MAS porte la responsabilité de l'entretien et de la nourriture des gallinacées.



Sensibiliser c'est aussi créer du lien

Adopter une démarche développement durable, c'est bien. La présenter au plus grand nombre, encore mieux ! A la Grand-Combe dans le Gard, le Service Entraide Protestante (SEP) a récemment ouvert les portes de son jardin dans le cadre de la semaine pour les alternatives aux pesticides. A cette occasion, les participants ont pu découvrir les projets d'aménagement tout en participant aux ateliers proposés : construction de jardinières en bois, installation d'hôtels à insectes et plantations de printemps. Ces actions de sensi-

bilisation constituent un moyen intéressant pour les associations de créer du lien avec la société qui les entoure mais aussi de faire découvrir au plus grand nombre leurs actions et leur établissement. A l'EHPAD Emmaüs-Diaconesses Koenigshoffen, la livraison de paniers AMAP est ainsi assurée chaque semaine dans le hall d'accueil. Les familles des résidents et les riverains se retrouvent régulièrement pour récupérer leur commande bien sûr, mais aussi pour discuter tout simplement. Une initiative particulièrement appréciée par les résidents de l'EHPAD qui perdent souvent le lien avec l'extérieur.

Le « prendre soin » à la Fondation des Amis de l'Atelier

Les métiers du « soigner » dans le secteur médico-social et dans celui du handicap sont aussi des métiers du « prendre soin ». Immersion dans les établissements de la Fondation des Amis de l'Atelier pour vivre le « care » de l'intérieur.

Au détour d'un couloir, Mourad, infirmier à la Maison d'Accueil Spécialisée (MAS) les Hautes Bruyères à Villejuif. Il part à la rencontre des résidents de la MAS qui viennent à lui, suivant leur envie du moment. Quelques mots partagés pour ceux qui accèdent à ce type de communication, quelques regards échangés pour les autres. Mourad passera de longues minutes à échanger, écouter, à s'enquérir du moral de l'un, de l'activité créative de l'autre. Alors oui bien sûr, certains actes infirmiers demeurent, comme en attestent les cahiers de liaison, plan de soins et autres matériels médicaux sur son bureau... Mais pour Mourad, le lien fondamental, le lien essentiel, est ailleurs : dans l'accompagnement personnalisé.

Le prendre soin pour permettre le soin

Marc, lui, est éducateur à l'Institut Médico Éducatif (IME) de Torcy. Pour lui, prendre soin c'est aussi être à l'écoute : « *si un enfant a mal, il ne le dira pas mais son comportement sera différent. Il peut avoir des gestes de violence ou au contraire être « trop » calme. Il s'agit d'être réceptif, savoir quel comportement exprime qu'il a mal* ». Pour sa collègue infirmière Maude, le prendre soin c'est déjà permettre le soin : « *avec les enfants autistes, l'accès aux soins est compliqué car il est difficile de les examiner. Toute auscultation peut relever d'un défi* ». C'est pourquoi son travail consiste à les habituer en douceur à pouvoir être auscultés. Avec des images Maude explique aux enfants les gestes qu'elle va faire et l'ordre dans lequel cela va se passer. Dès qu'une action est effectuée, entre deux sourires et un clin d'œil, elle pose l'image. Grâce au travail de Marc et de Maude, l'auscultation des enfants autistes de l'IME devient possible.

Faciliter l'accès aux soins dès maintenant et pour le reste de sa vie : peut-être est-ce là un des véritables enjeux du « care ».



Cet article est issu d'« Amitiés », la revue de la Fondation des Amis de l'Atelier. Retrouvez l'article complet sur : www.fondation-amisdelatelier.org/publications



Le « care »

Le « care » évoque le fait de prendre soin. Il est sans équivalent dans la langue française bien qu'il ait la même origine que nombre de mots qui nous sont familiers : charité, caritatif. Tous ces mots proviennent du latin carus (valeur) et postulent que l'autre est toujours un être de valeur, un être capable de nous toucher et de nous devenir subitement proche et « cher » (carus), un « étranger » dont il importe alors de se soucier (to care) et de prendre soin (« take care »).

BILLET D'HUMEUR



Prendre soin du « care »

La langue française éprouve parfois des difficultés avec la nuance de certains concepts. Ainsi « maladie » se traduit en anglais par trois mots : disease (maladie reconnue), illness (maladie ressentie) et sickness (maladie comme phénomène social). Les Anglais séparent le mot « soin » en deux : le cure (soigner) et le care (prendre soin). Depuis une dizaine d'années, le care a fait irruption dans le soin au moins hospitalier. Mais au lieu de soigner en « prenant soin », de faire du cure en faisant du care, la tendance est de ne pas mêler les deux. Soigner d'abord puis prendre soin, si la situation l'exige (personnes âgées, soins palliatifs) comme s'il fallait être âgé ou mourant pour qu'on ait droit au care ! Alors qu'un cure sans care n'a pas de sens pas plus qu'un care sans cure. Ces deux mots sont entrelacés et n'ont de sens que dans leur liaison. On sait bien qu'un cure sans care est volontiers vécu comme inhumain et un care sans cure bien indifférent à l'apport de la modernité des possibilités thérapeutiques. Le care, c'est l'attention à la singularité de chaque personne, à chaque geste, au temps spécifique vécu par celui ou celle qui souffre ou est angoissé. Le cure c'est l'application d'un protocole issu de la recherche et des habitudes évaluées. Le danger qui se profile est la « protocolisation » du care, ce qui lui fait perdre son caractère spontané et son invention permanente. Ainsi prendre soin du care, c'est tout simplement soigner!

Didier Sicard

Médecin et ancien président du Comité Consultatif National d'Éthique

Placer le travail au centre de l'éducation

Les Ateliers des Foyers Matter Montélimar ont été créés il y a environ 25 ans, dans l'esprit du « Patronage de Jeunes Garçons de Sauzet » qui mettait le travail au centre de l'éducation. Depuis plus de vingt ans, les Ateliers fonctionnent avec ce même projet éducatif.

Les jeunes accueillis au sein des Ateliers des Foyers Matter Montélimar sont confiés à la structure soit par l'Aide Sociale à l'Enfance, soit par la Protection Judiciaire de la Jeunesse. Ces lieux d'accueil sont ouverts aux jeunes des internats des foyers mais aussi à toutes les formes de prises en charge : jeunes en internat d'autres MECS¹, jeunes en placement familial ou en mesure judiciaire d'accueil de jour, etc. Dans la plupart des cas, ces jeunes sont en très grande difficulté scolaire, psychologique et comportementale et la scolarité, telle qu'elle est enseignée dans l'Éducation Nationale, n'est plus adaptée pour eux. Forts de ces constatations, les Foyers Matter Montélimar ont voulu adapter et mettre à la portée de ces jeunes une autre forme d'enseignement.

Un mode d'enseignement adapté

Le projet éducatif des Ateliers est ainsi fondé sur la préformation professionnelle et la préparation à l'apprentissage avec pour objectif de se rapprocher au plus près du fonctionnement d'une entreprise dans un cadre éducatif. Pour ce faire, trois ateliers ont été mis en place : l'atelier de ferronnerie-métallerie, l'atelier de cuisine² ainsi que l'atelier scolaire dans lesquels un juste équilibre a été trouvé entre l'attrait des jeunes à réaliser un travail exigeant mais valorisant et la rigueur des éducateurs techniques à maintenir une discipline, elle aussi exigeante. En atelier cuisine, 70 repas en liaison chaude sont préparés chaque jour pour des clients. Les jeunes sont rapidement captivés par le travail qu'ils accomplissent. La cuisine

et la pâtisserie leur permettent en effet de réaliser, en peu de temps d'apprentissage, des préparations qui leur procurent du plaisir et les valorisent. La confection des repas pour l'extérieur leur apporte de la conscience professionnelle. L'atelier ferronnerie est lui plus bruyant et moins aseptisé que la cuisine. Il convient davantage aux jeunes qui

« L'atelier cuisine permet aux jeunes accueillis de réaliser des préparations qui leur procurent du plaisir et les valorisent »

s'expriment plus facilement dans le bricolage ou la mécanique. Des commandes sont également prises pour des clients, l'occasion de nouer des contacts avec des institutions, des associations ou des particuliers avec lesquels les Foyers établissent, autant que possible, des échanges de services. Une semaine sur trois, les jeunes fréquentent l'atelier scolaire, obligatoire dans le cursus en apprentissage.

Le projet immobilier

Le projet immobilier des Ateliers amorcé en 2012 est une nécessité pour pouvoir continuer à accueillir les jeunes placés dans des conditions optimales de sécurité. Même si la vétusté des bâtiments a longtemps été perçue par les équipes des foyers comme un atout - dans le sens où l'acte de dégrader les locaux comme moyen d'expression ou de révolte n'était pas un

enjeu - le regard, de plus en plus critique, des familles et des services placeurs sur le site imposait une réhabilitation des bâtiments. Après le temps de la réflexion et un travail commun entre un architecte, un bureau d'études et un comité ad hoc, le projet a été validé. Pour des raisons d'économies de fonctionnement, d'organisation du travail et pour valoriser le site, la décision a été prise de regrouper les trois ateliers. Un projet qui reste dans l'esprit « d'entreprise » cher aux Foyers Matter Montélimar et qui a créé un réel dynamisme au sein de l'équipe pour continuer à améliorer sa prise en charge des jeunes dans les Ateliers. ■

⁽¹⁾ Maisons d'Enfants à Caractère Social
⁽²⁾ Agréé par la direction départementale de la protection des populations

● ● ● ●
Dominique Arnaud,
Chef de service éducatif des Foyers Matter Montélimar



Élie chez la veuve de Sarepta

Élie est un homme important qui tutoie des rois. Il est investi à la fois d'une très grande autorité et d'une mission difficile : annoncer de la part de Yahvé une sécheresse sévère qui frappera Israël et sa région pendant plusieurs années. Craignant sans doute la sanction du roi, il se cache un temps dans une région désertique, au bord d'un torrent. Pas plus que la population, Élie n'est épargné par l'impact de la sécheresse. Bientôt le torrent est à sec, et il faut chercher refuge ailleurs. Élie se rend alors dans le territoire de Sidon, dans le fief de Baal, le grand rival de Yahvé. Là, il est envoyé chez une pauvre veuve et son enfant, une femme qui arrive au bout de ses ressources et qui regarde déjà la mort en face. Quel espoir cela permet-il à Élie ?



André Pownall,
Administrateur d'Action
Sociale et Évangile



Prophète Élie et la veuve de Sarepta-Bernardo Strozzi

Au Moyen Orient, aux temps bibliques, une veuve qui avait vécu du travail de son mari et qui se trouvait sans épargne dépendait soit de son père, de ses frères, de ses fils ou de la charité de ses voisins. Sinon, il lui restait la prostitution... Est-ce à la veuve de venir en aide à Élie ? Ne serait-ce pas plutôt à Élie de venir à son aide ? Élie lui demande de lui apporter un peu d'eau et voyant qu'elle est disposée à lui rendre service, il quémante encore un morceau de pain et s'invite chez elle. C'est là qu'il découvre la situation de précarité extrême de la veuve : il ne lui reste des vivres que pour un seul jour, juste assez de farine et d'huile pour faire une petite galette. Le besoin de la veuve est pressant mais Élie ne passe pas à l'action, ne cherche pas à mobiliser des réseaux locaux de solidarité. Au lieu de

rendre la veuve dépendante de sa charité, il se rend dépendant de la sienne. Il la responsabilise et la remet debout par une simple parole. D'un seul coup, l'horizon de la veuve s'ouvre. Elle aura l'hon-

« Il est tentant de venir en aide à ceux qui sont dans le besoin et de leur proposer des solutions « clés en mains » qui ne font qu'accentuer leur dépendance »

neur de recevoir chez elle un hôte de marque. Mystérieusement, pendant quelque temps, « dans l'assiette, la farine ne manque pas, dans le pot, l'huile ne diminue pas » (2 Rois 18.16). Certains y

verront la solidarité du voisinage, d'autres la providence divine. Pour cette femme, quoiqu'il en soit, c'est le début d'une nouvelle vie.

De l'aide à la dépendance

Avec des structures performantes, du personnel professionnel et des procédures rodées, il est tentant de venir en aide à ceux qui sont dans le besoin et de leur proposer des solutions « clés en mains », qui ne font qu'accentuer leur dépendance et les laissent encore plus démunis devant leurs besoins. Évidemment, certains sont incapables d'approcher un verre d'eau fraîche de leurs lèvres et dépendront toujours – mais pas forcément pour tout – d'une main secourable. D'autres, cependant, ont des ressources physiques, morales et matérielles, mais n'ont pas su ou n'ont pas voulu les mettre en œuvre. Et pour aller vite et droit au but, les aidants ne prennent pas toujours le temps de bâtir des relations de confiance, de dénicher ces ressources, de les mettre en valeur et de les mobiliser. Une économie sociale et solidaire ne néglige pas les ressources dont elle dispose. Elle fait de la place à toute personne de bonne volonté. À l'image d'Élie en terre sidonienne, elle n'impose pas de solutions d'en haut, mais les fait remonter d'en bas. Si vous me pardonnez l'expression, les Anglais disent, « *Where there's muck, there's brass!*¹ ». Quelles sont les ressources potentielles cachées par la misère qui nous entoure ? ■

⁽¹⁾ Il y a des richesses dans le fumier !

DOSSIER

L'ESS : l'économie autrement ?

Les premières formes d'économie sociale apparaissent très tôt dans l'histoire de l'humanité. Toutefois, elles ne se développent véritablement qu'au début du XIX^{ème} siècle avec l'apparition des premières formes de coopératives de production et de consommateurs et le développement des associations. Aujourd'hui, cette manière d'entreprendre collectivement ne cesse de se développer. Mais, que peut-on

véritablement attendre de cette « autre économie » qui se pose comme une alternative à l'économie capitaliste ? Pour tenter de répondre à cette question, les auteurs de ce dossier ont d'abord formulé un rêve : celui de leur économie sociale et solidaire idéale. Des rêves qu'ils ont ensuite confrontés à ce qu'est l'ESS en pratique.

J'ai rêvé d'une économie qui serait sociale et solidaire ...

Le rêve d'une société juste

Niché dans un livre biblique quelque peu ingrat pour le lecteur moderne, nous trouvons le « rêve » d'une société juste. Ce rêve se cache sous les règles économiques et sociales de la Loi de Moïse (Lévitique 25). Il n'est pas certain qu'une telle législation ait jamais été appliquée : elle est plus de l'ordre de l'idéal. L'idéal de la liberté entre frères et le partage des biens de la terre. Tous les sept ans, l'ancien peuple d'Israël devait laisser la terre se reposer ; tous les 50 ans, il devait vivre l'année du jubilé où les compteurs se remettaient à zéro. Chacun devait retrouver la propriété allouée à sa famille dans la terre promise ; on devait libérer ceux qui s'étaient vendus comme esclaves. Ce rêve, où sont posées des limites claires à l'exploitation de la terre et des « frères » humains, nous mobilise toujours. Rééquilibrer régulièrement le rapport économique entre riches et pauvres, redistribuer l'accès aux ressources, assurer l'égalité des chances, mettre en pause les relations commerciales pour vivre en société la gratuité et la fraternité - cela fait toujours partie de l'idéal d'une société juste. Mais aujourd'hui, ce rêve est à l'échelle planétaire et un enjeu pour l'humanité entière.

Pasteur Katie Badie,
Responsable du service biblique de la Fédération Protestante de France

Un besoin réel, un réel besoin ?

Comment penser une économie qui irait au devant des besoins réels des personnes, là où elles vivent, sans nuire à la collectivité à laquelle elles appartiennent et en respectant la perspective du vivre ensemble ? Comment éviter un gaspillage de mesures ou réalisations collectives, profitant à quelques-uns mais ne répondant à aucun besoin individuel ? Comment détecter, identifier les besoins réels, redonner la parole aux citoyens pour l'exprimer, attribuer une égale valeur de la parole à chaque individu quel que soit son statut social ou économique... Comment rêver que ceux qui vont écouter, aller au devant de ces besoins, se sentiront responsables, afin de réfléchir et déterminer la nature de la réponse à apporter (au lieu de proposer une solution standard, démagogique ou servant leurs propres intérêts) ? Comment rêver que ceux-là mêmes travaillent ensuite à la mise en œuvre de la réponse, autrement dit s'impliquent, se sentent solidaires de ce besoin exprimé ? Et enfin, pourquoi ne pas rêver que ces mêmes s'inquièteraient du résultat, de ses conséquences positives ou non, d'éventuels besoins émergents ? Bref on rêverait d'une économie qui prendrait soin de l'homme, au plus près de ses besoins, une économie qui aurait le souci de l'autre, du prochain...

Nadine Davous,
Médecin des hôpitaux, présidente de l'Espace de réflexion éthique du CHIPSG

Un village

Je rêve d'un village qui ne soit pas celui des affiches réactionnaires d'un retour « pétainiste » à un ordre nostalgique ou celui d'un ordre égoïste. Mais au contraire d'un village dynamique, inventif, mobilisateur des citoyens autour de projets communs, issus de débats ouverts et respectueux de la parole de l'autre. Je rêve d'un village qui réinventerait la notion de service public, au plus près : poste, crédit coopératif, organisation d'une production locale. Tracer des chemins nouveaux, plus utiles. Je rêve d'un village où le voisin n'est pas un être indifférent, prêt à la polémique dès que son moindre animal goûte son herbe « sacrée », mais un voisin sur lequel on peut compter en cas d'absence ou de difficultés. En un mot je rêve d'un village ouvert autant aux villageois de toujours qu'aux autres. Un village accueillant et confiant dans son avenir, son image. Un village où les plus jeunes prennent soin des plus vieux, où l'alcool n'est pas le seul viatique de la fête réussie ou du recouvrement de la plainte quotidienne, où le maire ne s'installe pas pour l'éternité et ne balaie pas d'un trait de plume les projets de son prédécesseur. Un village où l'école reste le creuset commun de la culture, où l'église, le temple, la synagogue et la mosquée ouvrent chaque année un nouveau projet commun. Je rêve d'un village où les étrangers referaient vivre, non leurs traditions propres, mais celles d'antan, disparues et qui seraient avides d'enracinement et non de ruptures, de déracinement, de cultures musicales qu'ils tresseraient avec les leurs. Je rêve d'un village où, simplement, l'humain retrouverait un sens à la vie en commun.

Didier Sicard,
Médecin et ancien président du Comité Consultatif National d'Éthique

Et si la banque...

Et si la banque était un établissement au service des humains ? Il s'entend directement auprès des humains, pas seulement pour le capital ou le pouvoir, comme aujourd'hui... Et si l'on instaurait un comité d'éthique, dont les conseils seraient largement partagés et communiqués, susceptibles d'interpeller clients, actionnaires et grand public sur les choix d'investissement ? Plus d'investissement chez les marchands d'armes ou les énergies fossiles, mais davantage de dossiers de micro crédit... Et si les banques avaient interdiction d'avoir une quelconque relation avec les paradis fiscaux ? Et si les conseils d'administration comptaient des représentants des clients dans les instances ? Et si tout investissement supérieur à X milliers d'euros nécessitait un volet humanitaire, environnemental et local obligatoire ? Et si tout recrutement, même technique, devait satisfaire à des critères d'empathie sociale, régulièrement évalués ? Et si les directeurs étaient recrutés après un stage obligatoire, tous les 5 ans, dans une association d'action sociale ?

Jean Fontanieu,
Secrétaire général de la FEP

Citoyen du monde

Faisons le rêve qu'un jour les frontières n'existent plus et que nous puissions nous penser comme citoyen du monde. Rêvons à un gouvernement mondial qui prendrait ses décisions en tenant compte des multiples facteurs agissant sur le monde et faisant en sorte que la justice des uns ne soit pas l'injustice des autres. Un mouvement social qui portait cette utopie a vu le jour à la sortie de la deuxième guerre mondiale. Garry Davis, pilote américain de la guerre, annonce le 25 mai 1948 qu'il abandonne la nationalité américaine et qu'il se place désormais sous la protection de l'ONU. Installé sous une tente précaire sur le parvis de Chaillot, le rebelle reçoit la visite des grands intellectuels de l'époque : Albert Camus, André Gide, Jean-Paul Sartre, André Breton, l'Abbé Pierre... Si un gouvernement mondial semble aujourd'hui toujours de l'ordre de l'irréalisable, nous pouvons cependant nous réjouir que, grâce à des précurseurs rêveurs comme Garry Davis, certains sujets d'importance sont pensés à l'échelle de la planète comme la préoccupation sur le climat, la limitation des armes nucléaires, le respect des droits de l'homme. Beaucoup de chemin reste à parcourir pour que le local puisse vivre en paix dans l'universel. Nous devrions accepter de perdre un peu de nos prérogatives nationales pour les céder à une instance de décision supranationale. Mais nous avons encore du mal avec l'Europe, alors avec le monde...

Brice Deymié,
Pasteur, aumônier national protestant des prisons

Économie sociale et solidaire, de quoi parle-t-on ?

L'économie sociale et solidaire (ESS), présente dans des domaines d'activités très variés (la santé, l'action sociale, les assurances, l'industrie...), pèse un poids de plus en plus important dans l'économie française. A elle seule, elle représente 10 % du PIB du pays et emploie 2,3 millions de salariés. Mais, derrière ces chiffres encourageants, de quoi parle-t-on exactement ?

● ● ● ● ●
Emma Krebs,
Etudiante en
master d'ingénierie
de projets en
économie sociale et
solidaire

L'économie sociale et solidaire regroupe les organisations de types coopératifs, mutualistes, associatifs ainsi que les fondations. A première vue, ce ne sont que des formes juridiques; en fait, elles mettent en avant une autre manière d'entreprendre qui lie le développement d'activités économiques à la recherche d'une utilité sociale. A ce titre, elles énoncent plusieurs principes communs qui donnent la priorité aux personnes plutôt qu'au profit. Pour cela elles mettent en avant quelques principes éthiques forts: fonctionnement démocratique, esprit de solidarité mobilisant ses membres dans des actions qui privilégient le lien social; proximité dans une logique de développement local et durable et répartition des bénéfices et redistribution de ces derniers

au service de projets solidaires et durables.

Une alternative à l'économie capitaliste

L'ESS fait se rencontrer des structures qui ne se connaissent pas forcément, qui n'ont pas pour habitude de travailler ensemble et qui peuvent avoir des finalités différentes mais pour lesquelles le capital social ne peut être négligé. Le développement de cette alternative à l'économie capitaliste et sa structuration sont intéressants pour les organisations qui la constituent. En effet, cela peut leur permettre de conserver leur autonomie en diversifiant leurs financements, en mutualisant des compétences, des locaux ou des ressources mais aussi en réfléchissant ensemble et différemment aux problématiques d'un territoire.

Des outils pour se structurer et se développer

En France, des organismes permettent de structurer et d'accompagner le développement de ces entreprises à l'échelle des territoires. Les chambres régionales de l'économie sociale et solidaire (CRES(S)) sont un des outils existant. Actuellement au nombre de vingt-six, leurs missions se déclinent autour des trois grands axes: connaître, faire connaître l'ESS et favoriser son développement sur le territoire. Autre outil, en cours d'application: la loi relative à l'ESS parue en juillet 2014.

« Les organisations de l'ESS énoncent plusieurs principes communs qui donnent la priorité aux personnes plutôt qu'au profit »

Par cette loi, l'Etat affiche sa volonté d'« encourager un changement d'échelle de l'économie sociale et solidaire dans tous ses aspects, afin de construire avec les entreprises de l'ESS une stratégie de croissance plus robuste, plus riche en emplois, plus durable et plus juste socialement. » L'Etat énonce également cinq objectifs à cette loi: reconnaître l'ESS comme un mode d'entreprendre spécifique; renforcer les politiques de développement local durable; provoquer un choc coopératif; redonner du pouvoir d'agir aux salariés et enfin, consolider le réseau, la gouvernance et les outils de financement des acteurs de l'ESS.

Et demain ?

Il reste maintenant à savoir comment le développement et les potentiels de ce qu'on appelle parfois le « tiers secteur » se mettront concrètement en place sachant que les acteurs de l'ESS n'ont pas toujours attendu les législations pour proposer une nouvelle manière d'envisager la société et les liens entre l'humain et le capital.

Accorder sa juste place à l'humain

Face aux modèles économiques traditionnels, visant la création massive de biens et des richesses, se sont développées d'autres approches économiques dont le but est d'apporter prioritairement des réponses concrètes aux problèmes qui se posent à l'Homme au quotidien. Elles mettent en avant la notion de solidarité dans le cadre d'un projet de société plus juste.

Le respect de l'Homme se devant d'aller de pair avec le respect de la nature et de la planète, cette approche est souvent associée au développement durable. Les modèles traditionnels sont, en général, porteurs de promesses et d'espoirs mais aussi de difficultés dans lesquelles l'Homme se perd, se trouvant malgré lui rejeté, exclu. Cette marginalisation peut prendre des formes diverses et dramatiques: l'isolement, le surendettement, l'interdiction bancaire voire la privation de droits auxquels la réponse la plus courante est trop souvent celle de l'assistanat.

Redonner à l'Homme sa place avec respect et dignité

L'économie sociale et l'économie solidaire se veulent toutes autres en tentant de redonner à l'Homme sa place avec respect et dignité, en évitant de le considérer comme un assisté, en lui permettant de rester libre, maître et acteur de sa propre vie et de se réinsérer durablement. Les actions répondant à cette approche sont nombreuses, tant les associations qui les portent et se mobilisent au quotidien sont présentes sur le terrain à travers des actions locales, des actions collectives, et le plus souvent des

actions efficaces. C'est le cas des épiceries sociales et des épiceries solidaires, ces dernières ayant la spécificité de proposer un large choix de produits de première nécessité accessibles, à un coût de 10 à 30 % inférieur à la valeur initiale des produits. Dans ces épiceries, chacun peut choisir librement, acheter et payer, évitant ainsi toute impression d'assistanat.

Des solutions adaptées aux besoins de chacun

Si payer est ici essentiel, encore faut-il disposer de moyens de paiement. Près de 2,5 millions de personnes en sont actuellement privées et exclues du système bancaire. Pourtant s'ouvre aujourd'hui une autre voie: les comptes Nickel de la Financière de paiements électroniques. Un système sans banque, sans crédit, accessible à tous chez les burocrates agréés et moyennant un paiement initial de 20 euros. Un moyen simple de disposer d'une carte bancaire et d'un RIB et surtout un moyen réel de redémarrer, de s'inscrire auprès d'une société d'intérim par exemple, d'être payé et de pouvoir encaisser des chèques. Les actes solidaires ne se limitent pas à cela, ils concernent aussi le monde du chômage avec les missions de solidarité comme CVStreet, Force Femme ou en-

core Solidarités Nouvelles face au Chômage (SNC). Ils concernent également le monde scolaire et le secteur culturel par l'aide aux collégiens ou la production d'ouvrages à prix symbolique. Les idées fourmillent et là où de lourdes structures sont à la peine, le monde de l'économie sociale et solidaire trouve à sa mesure des solutions adaptées aux besoins et questionnements de chacun. Alexandre Jardin dans son dernier livre⁽¹⁾ a-t-il rappelé que ce sont les solidarités de toutes sortes qui permettent l'intégration de l'Homme. Les « Zèbres » ou « Faizeux », comme il aime à les appeler, sont au cœur de l'association qu'il a fondée: Bleu Blanc Zèbres. Hors de toutes les polémiques nées de l'utopie humaine, reste, et c'est l'essentiel, l'action. L'Homme a non seulement besoin d'agir, mais il apprécie aussi que l'on agisse pour lui. Encourageons ces initiatives: ce n'est pas seulement le problème des autres, c'est avant tout le nôtre. Soyons solidaires.

(1) Laissez-nous faire! On a déjà commencé. Éditions Robert Laffont, 2015



● ● ● ● ●
François Goddet
ancien chef
d'entreprise



L'ESS : une nouvelle définition de la valeur travail

Si la loi ESS du 31 juillet 2014 a reconnu pleinement l'apport à l'économie française de ce secteur qui pèse 10% du PIB et représente plus de 2,3 millions de salariés, qu'en est-il de la valeur travail dans l'Économie Sociale et Solidaire ? Quel sens donner au travail dans ce contexte ?

● ● ● ● ●
Gilles de Labarre,
Président de
Solidarités
Nouvelles face au
Chômage

Il convient de bien distinguer « le sens au travail » et le « sens du travail ». Le premier se rapporte aux tâches ou aux activités qui s'inscrivent dans un rôle, une fonction. Le sens du travail s'applique aux relations qu'une personne entretient dans son milieu de travail avec ses supérieurs, ses collaborateurs, ses collègues et la clientèle. Le sens au travail dans l'ESS se rapproche des principes de l'économie classique dans la mesure où il s'agit de réaliser des tâches correspondant à une fonction, ce que l'on trouve dans toute organisation. Par contre, pour le « sens du travail », l'ESS porte des valeurs qui influent fortement sur les comportements, car le sens qu'une personne attribue à son travail et à son milieu de travail est intimement lié à son identité. Or, on ne se dirige pas vers des entreprises de l'ESS sans motivations profondes, au premier rang desquelles, la recherche de l'utilité sociale et non la recherche d'un gain.

Donner une nouvelle valeur au travail

Comment pourrait s'exprimer cette nouvelle valeur au travail dans l'ESS ? Tout d'abord, il s'agit d'affirmer une valeur de reconnaissance personnelle plutôt que d'une valeur de pouvoir et d'autorité. Le mode de gouvernance et de démocratie interne (sur la base du principe un homme, une voix) est d'ailleurs là pour réguler toute dérive. Il s'agit ensuite d'affirmer la primauté du collectif car le travail effectué par les uns ne peut être conçu comme un accaparement des uns au détriment des autres : c'est l'intérêt collectif, au sens de « l'inter esse », qui prime et qui influence les choix et décisions de gestion. Il s'agit

de promouvoir une activité humaine « non aliénante », ce qui signifie sortir de l'aliénation du marché et des niveaux de rémunération indécents. En ce sens, les règles inscrites dans la loi, relatives aux écarts de rémunération, redonnent du sens à la valeur travail.

« L'ESS porte des valeurs qui influent fortement sur les comportements »

Réaffirmer le travail comme « ouvrage »

Enfin, notre société prenant conscience qu'elle assèche de façon irréversible les ressources de notre planète, les entreprises de l'ESS sont bien placées pour promouvoir des règles au travail plus respectueuses de la nature et de l'environnement. L'ESS réaffirme le travail comme « ouvrage », c'est-à-dire l'espace sin-

gulier où l'on « ouvre » et où l'on « œuvre ». En cela, il se différencie de « l'emploi » qui ne produit que standardisation, répétition, démotivation. C'est par cette distinction entre emploi et travail que l'ESS se distingue du monde purement marchand. En effet, si l'ESS donne du sens aujourd'hui au travail, c'est parce qu'il y a eu une vraie réflexion, un véritable travail... sur le sens du travail qui n'est pas sans lien avec le sentiment de fraternité.

Raviver le sentiment de fraternité

Paul Ricoeur¹ l'avait bien compris, lui qui, en parlant de fraternité, avait cerné le sujet, en indiquant que l'échange marchand centre l'attention des protagonistes sur les biens échangés au détriment des personnes en présence. Pour contrer ce phénomène de rétrécissement et de fermeture, la réplique apportée par Paul Ricoeur consiste à raviver le sentiment de fraternité afin de recentrer l'attention sur les personnes dans l'échange et de révéler la possible dimension de gratuité qui y sommeille et qui en constitue la « vérité cachée ». En réintroduisant une certaine notion de gratuité dans la valeur travail, les entreprises de l'ESS ont montré la voie, celle de la métamorphose, chère à Edgar Morin, qui pourrait amener au Royaume.

⁽¹⁾ Paul Ricoeur. *La critique et la conviction*. Entretien avec François Azouvi et Marc de Launay. 1995

Permettre un meilleur accès aux soins pour tous

Avec les associations, les coopératives ou encore les fondations, les mutuelles constituent une branche essentielle de l'économie sociale et solidaire (ESS). Fédérées au sein de la Mutualité Française, elles revendiquent un accès aux soins pour tous. Rencontre avec Jean-Martin Cohen Solal, délégué général de la Mutualité Française.



Jean-Martin Cohen Solal, délégué général de la Mutualité Française

Proteste : Comment définissez-vous le mutualisme ?

Jean-Martin Cohen Solal : Le mouvement mutualiste a toujours été animé par le même esprit : celui de la solidarité pour faciliter l'accès aux soins. Composé de sociétés de personnes, et non d'actionnaires, il poursuit une mission d'utilité sociale qui se traduit dans la pratique par un accès universel (pas de sélection des adhérents) ; une solidarité entre les générations prise en compte dans le calcul des cotisations ; une absence de but lucratif (les bénéfices sont réinvestis en faveur des adhérents) et un mode de gouvernance démocratique basée sur le principe d'une personne, une voix.

Quel rôle a joué la mutualité dans la naissance et le développement de l'économie sociale et solidaire ?

Avec les coopératives, la mutualité est un des acteurs majeurs de l'histoire de l'ESS dont la loi du 31 juillet 2014 définit les fondements et les périmètres et reconnaît pleinement ce modèle économique comme étant performant et pérenne.

La mutualité est perçue par certains comme une chance, un levier de changement par rapport au néolibéralisme. Qu'en pensez-vous ?

Cela me semble tout à fait juste. Il faut savoir que le modèle mu-

tualiste a bien mieux résisté à la crise que le modèle capitalistique. Comme je l'ai déjà évoqué, les mutuelles n'ont pas d'actionnaires à rémunérer ; elles ne sont donc pas soumises aux aléas des marchés financiers. D'autre part, le modèle mutualiste inscrit sa stratégie dans la durée et recherche la pérennité, à la différence du modèle capitalistique

« Le mouvement mutualiste a toujours été animé par le même esprit : celui de la solidarité pour faciliter l'accès aux soins »

qui est davantage axé sur la rentabilité à court terme.

Les mutuelles œuvrent pour un meilleur accès aux soins pour tous. Comment cela s'illustre-t-il concrètement ?

Lors de son 41^{ème} congrès, la Mutualité Française a, par exemple, formulé plusieurs propositions comme la remise à plat de l'ensemble des dispositifs d'aide afin de faciliter l'accès à la complémentaire santé pour les personnes qui en ont le plus be-

soin. Nous avons également proposé une série de mesures destinées à réduire le reste à charge du patient¹ notamment pour les soins optiques et dentaires. Nous travaillons aussi sur de nouveaux services, telle la télé-consultation qui permet aux personnes en situation de handicap ou aux personnes âgées de rencontrer un médecin sans avoir à faire des déplacements trop importants et souvent contraignants. Et pour s'assurer que ces innovations soient accessibles au plus grand nombre, la Mutualité Française a demandé la création d'un lieu de débat, réunissant l'ensemble des acteurs de la santé digitale, pour discuter de ces enjeux.

⁽¹⁾ Le reste à charge est ce qui reste à payer au patient après le remboursement de l'assurance maladie et de sa complémentaire santé.

● ● ● ● ●
Propos
recueillis par
Pauline Simon,
rédactrice
en chef

Complémentaire santé ou mutuelle ?

Une mutuelle est un organisme à but non lucratif, au service des adhérents. La santé est au cœur des métiers de ces organismes qui agissent en complément de la sécurité sociale obligatoire en proposant des complémentaires santé. Elles sont régies par le Code de la mutualité. Les mutuelles sont certes leaders des complémentaires santé (54%) mais n'ont pas les mêmes valeurs ni le même fonctionnement que les autres acteurs : les assurances régies par le Code des assurances et les institutions de prévoyance régies par le Code de la Sécurité Sociale.

Consommer responsable et solidaire : est-ce possible ?

L'économie collaborative : « sociale » et « solidaire » ?

Ces dernières années, de nombreuses entreprises de services ont fleuri comme Blablacar¹, Uber², Airbnb³ ... Différentes par leurs activités et leurs tailles, ces entreprises mettent en avant les mêmes caractéristiques : facilité d'usage, utilité sociale (le meilleur service au moindre prix) et approche alternative (entreprendre autrement). Mais, suffit-il de se réclamer de l'économie collaborative pour agir selon une éthique authentiquement sociale et solidaire ?

Denis Malherbe,
Enseignant-chercheur en
économie sociale et
solidaire

Ainsi, tout serait pour le mieux dans le meilleur des mondes. Face aux rigidités des monopoles (SNCF, taxis), face aux surcoûts des modes classiques de distribution (hôtellerie, grandes surfaces), de jeunes et vertueux entrepreneurs sociaux développeraient une économie collaborative où des consommateurs enfin libérés des servitudes des grandes structures coproduiraient le service dont ils ont vraiment besoin. Pour comprendre le sens profond de ce phénomène actuel, il faut remonter entre 1995 et 2000. Il est alors question d'une « nouvelle économie Internet ». D'innombrables start-ups, jeunes entreprises innovantes vont – dit-on – révolutionner le monde des services grâce à des technologies accessibles à tous. Industriels, banques, assureurs, fonds de pension et spéculateurs s'enivrent tous d'une même croyance : investir massivement dans ces « jeunes pousses » afin d'encaisser dès maintenant les profits de leurs succès à venir. Sauf qu'en 2000, la bulle financière éclate et que le mythe est sérieusement écorné. Les crises des subprimes, puis de l'euro

renouvellent le paysage économique et beaucoup oublient la frénésie technologico-financière des années 1990.

Un modèle économique : la start-up

Pourtant, à bien y regarder, les entreprises actuelles de l'économie collaborative sont l'expression aboutie du mythe des start-ups. Créées par un (ou quelques) jeune(s) entrepreneur(s) entre 2005 et 2010, elles sont toutes construites sur le modèle célébré voilà plus de quinze ans. L'équation magique est simple : assurer une intermédiation entre particuliers, fonction attractive car très peu coûteuse, sur la base de plateformes technologiques et d'organisations légères, puis faire

entrer rapidement de gros investisseurs dans la gouvernance afin d'accélérer le développement en masse, de s'étendre sur de vastes territoires tout en marginalisant ou en absorbant ses concurrents.

Utilité sociale n'est pas vocation sociale

On objectera que ces entreprises jeunes et sans complexe facilitent l'échange entre producteurs et consommateurs et même qu'elles contribuent à respecter l'environnement. Certes, mais l'existence d'une utilité sociale ne suffit pas à conférer une vocation sociale. Gouvernées sur le mode capitaliste, elles poursuivent des buts autocentrés de croissance et de rentabilité définis par leurs dirigeants et contrôlés par leurs

seuls actionnaires. A l'idéal de la solidarité, comme engagement collectif durable, elles substituent le modèle de la transaction individualisée et immédiate où l'autre n'est vu que comme contrepartie utilitaire à son propre besoin. Le développement de « l'ubérisation » n'est donc pas le signe d'une nouvelle vitalité de l'économie sociale et solidaire. Il est plutôt une subversion qui appelle la plus grande vigilance de tous les acteurs au service du social et de la solidarité.

- ⁽¹⁾ Service de covoiturage
⁽²⁾ Service de voitures avec chauffeur
⁽³⁾ Service d'hébergement entre particuliers

Les circuits courts, une autre façon de consommer

Secteur innovant, l'ESS voit émerger de nombreux projets dans le domaine de la consommation responsable et des circuits courts. Ces nouveaux modèles de production et de consommation pourraient bien changer durablement notre façon de consommer.

Le contexte actuel de crise économique et environnementale favorise l'émergence d'un grand nombre d'initiatives offrant un modèle de consommation davantage axé sur l'échange, le partage et la co-construction. Pionniers en la matière : les AMAP¹ et leurs « paniers » qui ont connu un développement exponentiel depuis les années 2000. Au-delà de la relation commerciale qui favorise un savoir-faire respectueux des ressources humaines et de l'environnement, c'est une nouvelle manière de faire du commerce qui est privilégiée, celle des circuits courts.

Les initiatives se développent dans de nombreuses filières

Selon la définition proposée par le Labo de l'ESS², un circuit court obéit à quatre critères incontournables : la création de liens sociaux et de coopération ; l'équité dans les échanges financiers ; une approche participative et une logique pédagogique. Si le secteur agro-alimentaire est le premier à venir en tête, d'autres initiatives se développent dans de nombreuses autres filières. Ainsi, dans la sphère financière, les prêts entre particuliers (Lending Club) ou encore la finance locale (SPEAR³) adoptent cette logique. Dans le secteur culturel, les AMACCA⁴ proposent aux citoyens de s'emparer des projets culturels grâce au mi-

cro-mécénat et les « paniers-cultures » proposent, sur le modèle des AMAP, des paniers constitués de biens culturels (CD, BD, livre, place de spectacle, etc.). Dans cette logique de circuits courts, de nombreux exemples issus des domaines de l'énergie, de l'habitat ou encore de la santé peuvent également être recensés.

Des défis pour demain

Si les circuits courts présentent des avantages certains, de nombreux défis restent à relever pour permettre leur développement à plus grande échelle. En effet, massivement impulsées par la société civile et à l'échelle locale, les initiatives, dispersées, sont souvent méconnues. Pour permettre leur développement il est donc nécessaire de les structurer mais aussi de développer des liens stables avec les collectivités et les institutions et donc d'intégrer de nouveaux acteurs dans ces démarches. Ainsi, le plus grand défi sera sans doute de réussir ce développement sans risquer de dénaturer les projets initiaux.

- ⁽¹⁾ Associations pour le maintien d'une agriculture paysanne
⁽²⁾ www.labo-ess.org
⁽³⁾ Société pour une épargne activement responsable
⁽⁴⁾ Associations pour le Maintien des Alternatives en matière de Culture et de Création Artistique
⁽⁵⁾ Culture de plantes réalisée sur un substrat neutre et inerte (sable, pouzzolane, billes d'argile, laine de roche etc.)

La ville du futur, plus sociale et plus solidaire ?

Les défis économiques et environnementaux actuels obligent architectes et urbanistes à imaginer les villes de demain plus écologiques et plus citoyennes. Le projet pensé par Yohann Froissard, jeune diplômé en architecture et dispositifs urbains s'inscrit pleinement dans cette nouvelle façon de concevoir la ville. C'est au cœur du quartier historique de Lyon, qu'il a imaginé un complexe de production horticole composé d'un jardin d'exposition où les agriculteurs de la région pourraient présenter leur savoir-faire, d'une serre de culture en hydroponie⁵, d'un pôle d'innovation, d'un pôle de formation, et d'un pôle de valorisation destiné à transformer la matière première. Ces 5000 m² de jardin et 7500 m² de bâtiments ont été pensés comme un cercle vertueux où chaque pôle fonctionne en synergie et où la production est destinée à une utilisation locale : restaurant, marché et épicerie attenants au complexe. Produire en plein cœur de la ville pour les riverains du quartier, c'est peut-être ça la ville de demain.

- 1. Jardin didactique**
Lieu d'exposition pour les agriculteurs de la région Lyonnaise mais aussi lieu de formation pour les riverains et les bénévoles des jardins partagés de la ville.
- 2 et 3. Pôle de production**
Serres et culture hydroponiques
Atelier de valorisation des matières premières. Transformées, elles seront vendues à l'épicerie et au restaurant.
- 4. Pôle d'innovation**
Dédié à la recherche horticole et à l'implantation du végétal en milieu urbain dense.
- 5. Pôle de formation**
Dédié aux élus et aux personnes sensibilisées aux problématiques d'agriculture urbaine.
- 6. Esplanade publique**
Le parvis recréé pour l'église réhabilitée est un lieu de rencontre pour les passants. On y trouve la terrasse du café/restaurant. Sous cette esplanade se trouve la halle de marché et l'épicerie, directement alimentés par le pôle de production.
- 7. Espace de sensibilisation**
Bureau des associations, vitrine des jardins partagés de la ville.

Le projet, imaginé au cœur des pentes de la Croix-Rousse à Lyon, répond aux quatre critères du circuit court de l'ESS : création de liens sociaux et coopération, équité dans les échanges financiers, approche participative et logique pédagogique.



8. Espace de sensibilisation
L'église accueille une bibliothèque spécialisée et une salle de conférence.

AG Eurodiaconia : Lutter contre les divisions, en nous rassemblant

L'Assemblée générale d'Eurodiaconia¹, fédération européenne qui plaide pour la justice sociale en Europe, s'est tenue du 10 au 12 juin, à Barcelone. Près de 90 délégués des 45 organisations membres ont réfléchi ensemble à la question suivante: comment la diaconie européenne peut-elle combler le fossé grandissant entre le nord et le sud de l'Europe, et à l'intérieur même de chaque Etat entre les inclus et les exclus ?

Venus des quatre coins d'Europe pour ce grand rassemblement annuel mêlant ateliers, conférences et visites de terrain, les participants ont fait le point sur la situation des personnes en difficulté en Europe et celle des organisations qui les soutiennent et les accompagnent. Deux sources de préoccupation majeures ont été pointées: l'intensification de la pauvreté et l'augmentation des inégalités sociales exacerbées depuis la crise de 2008, ainsi que la réduction des dépenses publiques destinées au financement de la protection sociale et des politiques de solidarité. Par ailleurs, les participants ont désigné deux catégories de personnes qui leur semblent extrêmement vulnérables aujourd'hui et qui méritent donc une attention particulière: les migrants et les jeunes.

• • • • •
Nicolas Derobert,
Responsable
communication à
Eurodiaconia



cueil inconditionnel et le respect de la dignité de chacun sont au cœur des valeurs européennes,

sensibilisation pour changer le regard de l'opinion publique sur la pauvreté et avoir un impact

« Deux sources de préoccupation majeures ont été pointées : l'intensification de la pauvreté et l'augmentation des inégalités sociales »

et doivent être non seulement défendus mais développés. Le chômage très élevé des jeunes européens a aussi été largement abordé. Comment dans nos paroisses, nos entraides, nos centres sociaux, pouvons-nous donner des perspectives positives aux jeunes? A l'occasion d'ateliers et de visites de terrain, différentes initiatives ont été présentées pour offrir aux jeunes en difficulté sociale et familiale un accompagnement et une formation professionnelle.

Témoigner ensemble, en parole et en acte

En réponse à ces défis, les participants ont souligné le besoin de mener des campagnes de

plus décisif sur le processus de décision européen. Beaucoup ont aussi rappelé la nécessité de mieux coopérer entre membres d'Eurodiaconia, en proposant de manière conjointe des projets innovants aux institutions européennes ou en répondant ensemble aux appels à projets européens existants, le secrétariat de Bruxelles pouvant jouer le rôle d'intermédiaire et de facilitateur de partenariats. Autant de défis qu'Eurodiaconia tentera de relever dès cet automne !

(1) Eurodiaconia est une fédération européenne de 45 organisations sociales, médico-sociales et sanitaires d'inspiration chrétienne et œuvrant pour la justice sociale en Europe. La Fédération de l'Entraide Protestante en est le membre français.

Le goût du partage de la Fondation Simply

La Fédération de l'Entraide Protestante a récemment rencontré, avec intérêt, Béatrice Javary, déléguée générale de la Fondation d'entreprise Simply « Le goût du partage ». Béatrice est venue présenter leur programme de soutien financier et de mécénat de compétence.

Depuis cinq ans, la Fondation d'entreprise Simply soutient des projets de solidarité et d'insertion sociale en lien avec l'alimentation. Le partage de compétences, le soutien financier (à hauteur de 200 000 euros par an) et le don de matériel sont les différentes formes de soutien susceptibles d'être apportées par la fondation. Pour être soutenus, les projets doivent être: en lien avec l'alimentation, réalisés à proximité d'un magasin de l'enseigne et impliquer un ou plusieurs salariés du magasin. Lorsqu'un projet est soutenu, les porteurs de projets et les salariés Simply imaginent ensemble la méthode de collaboration possible. Le champ d'action des projets est

large. 130 ont déjà vu le jour parmi lesquels il est possible de citer: la mise en place d'une cafétéria pédagogique en faveur des jeunes en situation de handicap mental, l'insertion professionnelle à travers la production maraîchère ou encore des ateliers de cuisine favorisant le vivre-ensemble et des distributions alimentaires. Si, vous aussi, vous avez un projet social en lien avec l'alimentation, n'hésitez pas à prendre contact avec le magasin Simply le plus proche de chez vous.

Pour plus d'informations, rendez-vous sur: www.fondationsimply.org



Réfugiés d'Irak et de Syrie : nous avons besoin de vous

Depuis l'appel à la solidarité avec les populations d'Irak et de Syrie lancé en novembre 2014 par la Fédération protestante de France et la FEP, 150 personnes ont pu être accueillies. La FEP entend poursuivre sa mission d'accueil. Pour se faire nous avons besoin de vous !

Depuis la publication de la photo du petit Aylan, ce garçon mort sur une plage en Turquie, les propositions d'hébergement et de bénévolat se sont multipliées. Ces offres vont permettre à la FEP de poursuivre sa mission comme l'a affirmé Jean Fontanieu, secrétaire général de la FEP: « notre mission est de persévérer et de résister. Persévérer, cela signifie mettre en place les moyens nécessaires pour accueillir durablement les réfugiés, sur un plan technique et économique. »

Pourquoi certaines propositions restent sans réponses ?

Certaines des offres qui ont été proposées par la communauté

protestante ne pourront malheureusement pas être pourvues. « Cela s'explique en grande partie par la capacité d'accueil limitée de certains hébergements, explique Adrien. En effet, bien qu'extrêmement généreuses ces offres sont inadaptées aux situations que nous rencontrons. Les familles se composent souvent de cinq, six, sept personnes, voire parfois plus. » Soucieuse de ne pas séparer les familles, la FEP a donc difficilement recours aux hébergements dont la capacité d'accueil est inférieure à quatre personnes, même si ponctuellement, ces offres peuvent être pourvues. « D'autre part, les familles se composent souvent d'enfants qui devront retrouver le chemin de l'école le plus rapi-

dement possible, poursuit Adrien, mais aussi de personnes nécessitant des soins. » La proximité avec les écoles et les établissements de soins est donc un critère bien souvent déterminant.

emplacer par : Pour poursuivre sa mission, la FEP a toujours besoin de recevoir des offres d'hébergement et de bénévolat (traduction, accompagnement dans les démarches administratives, apprentissage du français...). Vous pouvez adresser vos propositions d'hébergement et/ou de bénévolat à l'adresse suivante : refugies@fep.asso.fr.

Si vous souhaitez proposer une offre d'hébergement, ou de bénévolat, n'hésitez pas à contacter la FEP à l'adresse suivante : refugies@fep.asso.fr

Échos des Associations

La FEP regroupe près de 360 associations de tailles variables, privées et non lucratives. Elles participent au quotidien, à la mise en œuvre d'actions d'intérêt général en faveur des personnes exclues, en souffrance ou en grande fragilité. Elles couvrent un vaste champ de l'action sanitaire, médico-sociale et sociale.

La Brise de Mer, retour sur une année défi

La Brise de Mer, maison de vacances appartenant au Diaconat Protestant de Nantes et destinée aux enfants des familles défavorisées, s'est refait une jeunesse. Après une année de travaux, elle devient encore plus solidaire et ouvre désormais ses portes à tous les publics, tout au long de l'année. Les dirigeants de ce lieu de rencontre et de mixité ont particulièrement orienté le projet vers l'accueil des personnes en situation de handicap.

Situés dans un parc en bord de mer en Loire-Atlantique (44), la grande maison de caractère et les deux nouveaux gîtes qui composent la Brise de Mer ont bénéficié d'un ambitieux programme de travaux, porté par les bénévoles de l'association et soutenu par de nombreux partenaires publics et privés. Ces rénovations ont permis de rendre la propriété accessible à toute personne en situation de handicap et d'obtenir les labels « éco-gîtes » et « Tourisme et Handicap ». Ouverte toute l'année, la Brise de Mer, accueille des publics très différents pendant les vacances (personnes seules, familles, groupes de vacances adaptées, colonies, seniors) et hors saison (séminaires, maisons de retraite, ...). Grâce à un projet innovant, le site a également obtenu l'agrément de l'Éducation Nationale pour accueillir des classes découvertes structurées autour de deux thèmes forts : « Être tous différents, c'est normal ! » et « De la plage à l'assiette, découvrir et respecter la planète... ». Une nouvelle manière de faire vivre la vocation singulière de cette association. ■



Le Lazaret, de l'œuvre charitable au tourisme social.

Lucien Benoît, pasteur de l'Eglise réformée de Sète, en constatant que ses fidèles quittent son Eglise pour rejoindre à partir de 1847 l'Eglise évangélique de Coraly Hinsch-Armengaud et son établissement de bains de mer pour indigents, décide à son tour « d'avoir un asile pour recevoir nos coreligionnaires que les bains de mer amènent à Cette. » Depuis sa création, les dirigeants et particulièrement le

dans la société sétoise civile et ecclésiale n'a cessé d'adapter ses structures et son fonctionnement aux changements. Inscrit dans le mouvement de la médecine hygiéniste, le Lazaret, prend le tournant des colonies de vacances, s'adapte aux loisirs des bords de mer, en recherchant toujours l'épanouissement spirituel de l'individu. Aujourd'hui, le Lazaret, au service d'une idée sociale et solidaire, accueille sur une superficie de trois hectares et durant toute l'année des séminaires d'entreprises, des classes et des familles.

Guyène Dubois

Le Lazaret à Sète, une histoire d'éternité
Edition Le Lazaret
10 euros

pasteur Camille Leenhardt (directeur entre 1921 et 1948) se sont entourés de gestionnaires convaincus de piété et de morale forte, sans que ces principes protestants ne viennent entraver le développement de l'établissement. Le Lazaret, ancré



Migrant'scène: un festival engagé

Organisé à l'initiative la Cimade, le festival Migrant'scène se tiendra du 14 au 29 novembre prochain. A cette occasion plus de 45 villes en France vous invitent à découvrir la thématique des « Réfugié.e.s » au travers de nombreux événements.

Qui sont-ils ? D'où viennent-ils ? Quels sont leurs droits ? La thématique « Réfugié.e.s » permet d'aborder un sujet délicat. Grâce à une multitude d'événements culturels mis en place par les différents groupes Cimade à l'échelle locale, avec la participation de 400 bénévoles et le soutien de 300 partenaires, le festival est l'occasion de déconstruire ensemble les préjugés et de remettre à l'honneur l'hospitalité comme fondement de notre société et de notre rapport à l'autre quel qu'il soit. Le temps d'une journée, d'un week-end, d'une semaine, pour un concert, une projection-débat ou une exposition, les éditions locales du festival proposeront des activités riches et variées à partager en famille, avec des amis, des collègues ! L'hospitalité est une promesse. Laissez-vous porter dans l'univers de tous les possibles...

Retrouvez toute la programmation sur : www.migrantscene.org

Vie d'une Région



Sud - Ouest

Cycle de formation à l'écoute

La Fédération de l'Entraide Protestante et l'Eglise Protestante Unie de Bordeaux ont mis en place un cycle de formation à l'écoute pour les bénévoles et les salariés des associations membres du réseau. Après 9 séances de travail et un long chemin parcouru, les retours des participants sont plutôt encourageants.

Léa : « apprendre à m'écouter moi-même »

« Travaillant dans une Mission Locale, je suis face à des jeunes en difficulté, qui ont entre 16 et 25 ans. Leurs situations personnelles n'étant pas faciles, le dialogue est souvent compliqué. Je me suis orientée dans cette formation afin d'avoir des outils pour dialoguer, savoir écouter au mieux les jeunes que je reçois. Cependant, au fil des séances, je me suis rendu compte que le travail, c'est sur moi que je devais le faire. Chaque séance fut unique et à chacune d'elles me vint un nouvel apprentissage pour m'écouter moi et qui par conséquent m'aide à être mieux disposée à écouter les autres. Au début, je n'arrivais pas à mettre des mots sur ce que j'attendais de la formation, aujourd'hui j'ai conscience de ce qu'elle m'a apportée. »

Philippe : « les occasions d'écoute, je les ai si souvent ignorées »

« Je n'ai pas d'écoute professionnelle à pratiquer régulièrement. Pourtant, c'est vrai que des occasions d'écoute de mon prochain se sont présentées dans ma vie ; mais je les ai si souvent ignorées... Et puis, il y a eu des moments de grâce, inattendus et porteurs d'espérance : appartenir à un groupe qui cherche la parole ou le regard du prochain, sans jugement. Ces paroles échangées ont résonné en moi et ce cycle a abouti à une récolte prometteuse : le chemin d'une écoute plus attentive est aplani ! »

Anne : « L'écoute est exigeante »

« J'ai vécu ce cycle de formation comme un cheminement à travers les enjeux qui se jouent dans la rencontre avec un autre que moi et qui prennent une coloration encore plus forte dans le cadre d'une écoute dite « d'aide ». L'écoute est exigeante. Cette formation m'a confirmé dans ma prise de conscience que l'écoute n'est pas naturelle, qu'elle demande réflexion, vigilance et disponibilité. C'est aussi une rencontre avec moi-même, avec ma capacité à accepter un face-à-face que je ne maîtrise pas à l'avance. C'est accepter le défi d'être bousculée dans mes propres fondements pour laisser l'espace à l'autre pour pouvoir dire ce qu'il a envie de dire ou ce qui le fait souffrir. »

A l'issue de ce premier cycle de formation, le bilan s'avère ainsi positif. C'est pourquoi nous envisageons d'organiser une journée de formation à l'écoute à partir de 2016.

Si le sujet vous intéresse, n'hésitez pas à me contacter, pour avoir plus d'informations :

edileuza.gallet@fep.asso.fr
Tel : 06 12 55 04 81. ■

Edileuza Gallet,
Secrétaire régionale Sud-ouest

Structuration territoriale : ça bouge en région !

Au 1^{er} juillet, la FEP structure différemment le travail des secrétaires régionales. Laure Miquel, dans la région Grand Ouest, ajoute à son travail, le Nord, la Normandie et la Picardie. Miriam Le Monnier prend le poste de secrétaire régionale pour les régions Rhône-Alpes-Auvergne-Bourgogne et Arc-Méditerranéen. L'une de leurs premières missions, définies par les comités régionaux, sera de rendre



visite aux associations adhérentes pour faire connaissance et renforcer le lien entre associations. La période qui s'ouvre d'ici au début 2016 sera un temps de réflexion pour une nouvelle organisation de la Fédération et de ses six régions. En effet, la FEP a entrepris de structurer l'action régionale en 4 secteurs géographiques et de renforcer le secré-

La sélection des rendez-vous de la FEP

SEPTEMBRE 2015

■■■ **Lyon (69)**
Comité régional FEP - Rhône-Alpes, Auvergne, Bourgogne, le 9

■■■ **Colmar (68)**
Conseil d'Administration de la FEP - Grand Est, le 15

■■■ **Tours (37)**
Comité régional de la FEP - Grand Ouest, le 18

■■■ **Nîmes (30)**
Comité régional Arc-Méditerranéen, le 21

■■■ **Paris (75)**
Comité régional FEP - Nord, Normandie, Ile-de-France, le 24

■■■ **Paris (75)**
Pépinière de coopération, le 29

OCTOBRE 2015

■■■ **Montauban (82)**
Comité Régional FEP-Sud-Ouest, le 1^{er}

■■■ **Grenoble (38)**
Soirée publique: « L'hospitalité: choix ou nécessité? », le 2

■■■ **Strasbourg (67)**
Assemblée Générale FEP - Grand Est, le 3

■■■ **La Rochelle (17)**
Journée formation: « Invisibles: Pour qui? Pourquoi? », le 7

■■■ **Nîmes (30)**
Comité régional FEP - Arc-Méditerranéen, le 12

■■■ **Toulouse (31)**
Journée régionale FEP - Sud Ouest: Quels sont les signes de la diaconie protestante?, le 31

■■■ **Strasbourg (67)**
Heaven's Door du 31 octobre au 1^{er} novembre

NOVEMBRE 2015

■■■ **Paris (75)**
Mois de l'ESS: « Nos associations dans le paysage de l'économie sociale et solidaire: états des lieux, nouvelles perspectives », le 3

■■■ **Strasbourg (67)**
Mois de l'ESS: Le développement durable dans les établissements médico-sociaux (Secteur privé non lucratif), le 6

■■■ **Le Havre (76)**
Journée de formation: « Encadrer une équipe de bénévoles », le 7

■■■ **Paris (75)**
Groupe de réflexion handicap, le 18

Retrouvez tout l'Agenda sur www.fep.asso.fr



Proteste n° 140

(paru en décembre 2014)

Dossier : Combattre la très grande exclusion

- Qu'est-ce que la très grande exclusion?
- La demande d'asile: un parcours du combattant
- Le corps pour seule propriété
- Figure du monstre
- La maladie mentale: un mal social
- Nos radars sont-ils bien réglés?
- Le tri des exclus
- Rejoindre les personnes à la rue



Proteste n° 141

(paru en mars 2015)

Dossier : Face aux parcours préserver les projets de vie

- Un Dieu en chemin parmi les hommes
- Comprendre la réalité du parcours des migrants
- Être à l'écoute du parcours de vie
- Parcours de soins: quelle réalité pour le monde hospitalier?
- Soins périnataux: parcours du combattant... de la combattante
- Un parcours de soin sous haute surveillance de l'hôpital



Proteste n° 142

(paru en juin 2015)

Dossier : Vivre le conflit

- La multiplication des conflits dans la société du « moi »
- Mécanisme des conflits en associations
- Le conflit: une notion intrinsèque au protestantisme?
- De la résolution à la transformation des conflits
- Résolution des conflits: quelle place accorder à la communauté?

Announces

NOVEMBRE 2015

Le mois de l'économie sociale et solidaire

Dans le cadre du mois de l'économie sociale et solidaire, la Fédération de l'Entraide Protestante vous propose deux événements :

Paris

Mardi 3 novembre 2015
de 10h à 16h

« Nos associations dans le paysage de l'économie sociale et solidaire : états des lieux, nouvelles perspectives. »

Maison du protestantisme. 47 rue de Clichy, Paris 9ème

Strasbourg

Vendredi 6 novembre 2015

En partenariat avec l'URIOPSS Alsace et la FEHAP
« Le développement durable dans les établissements médico-sociaux. »

Lieu à définir



UNE FACULTÉ LIBRE D'ÉTUDES POLITIQUES ET EN ÉCONOMIE SOLIDAIRE POUR FORMER LES DIRIGEANTS DU PROTESTANTISME D'AUJOURD'HUI ET DE DEMAIN

ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE - ÉTUDES POLITIQUES - MÉDICO SOCIAL
FORMATIONS SANS BAC À BAC+5 / NIVEAU 5 À 1 RNCP
MODULARISATION ET PERSONNALISATION DES PARCOURS

www.flepes.fr



SITE DE PARIS : 43 bd du Maréchal Joffre / 92340 BOURG-LA-REINE
T: 01 41 13 48 23 / F: 01 41 13 48 29 / flepes@flepes.fr

SITE DE MONTPELLIER : 3 rue des Pins / 34000 MONTPELLIER
T: 04 67 66 70 65 / F: 04 67 66 70 69 / flepes@flepes.fr



ABONNEMENT

Oui, je m'abonne à **Proteste**

Tarif préférentiel pour les associations adhérentes.
Contact: 03 88 25 90 42

Nom Prénom

Adresse :

Tél. Mail:

Date: Signature:

Pour 4 numéros - Abonnement: 35€

cocher selon votre choix

☐ Normal : 35 €

☐ Adhérent FEP: 28 € (dégressif en fonction du nombre d'abonnés)

☐ Tarif réduit pour étudiants et demandeurs d'emploi : 21 €

À remplir et à envoyer avec votre chèque (à l'ordre de la FEP) à:
Fédération de l'Entraide Protestante Grand Est

Abonnement Proteste
1 B Quai Saint-Thomas
BP 80022
67081 Strasbourg



Vous apporte des informations sur les initiatives des associations membres et des partenaires,

Vous offre des éléments de réflexion sur les questions d'actualité et les problèmes de société,

Vous présente la vie de la Fédération, ses actions, ses projets, ses prises de position.

Violaine Mareigner, un regard tendre sur les invisibles

À 24 ans, à l'âge où d'autres font le choix de l'insouciance, Violaine Mareigner entamait, dans le cadre de sa formation d'éducatrice spécialisée, un stage à l'ABEJ Solidarité de Lille. En 2011, la Halte de nuit, une structure destinée à mettre à l'abri les personnes les plus marginalisées, ouvre ses portes. Violaine rejoint les équipes de maraude qui partent, plusieurs soirs par semaine, à la rencontre de ceux que l'on ne voit plus : les personnes en situation de très grande exclusion.

La première fois que l'on rencontre Violaine, c'est une impression de douceur qui nous parvient, presque de fragilité. Pourtant, derrière ses traits fins et sa douceur apparente, Violaine est une jeune femme déterminée qui ne manque pas de caractère. Et du caractère, sans doute faut-il en avoir pour partir à la rencontre des très grands exclus. « Une grande partie de notre travail consiste à effectuer des maraudes non dirigées, c'est-à-dire en dehors des circuits habituels, là où les autres acteurs sociaux ne se rendent pas toujours, explique la jeune femme. Ainsi, deux soirs par semaine, de 18h à 2h du matin, nous partons en binôme dans les rues de Lille à la recherche des personnes cachées, en marge des dispositifs existants. »

Créer des « petites fenêtres »

Une fois les personnes localisées, reste à établir le contact. Sans doute est-ce là l'aspect le plus compliqué du travail de Violaine. « Cette première approche est toujours délicate, confie-t-elle. D'abord parce qu'on ne sait jamais sur qui on va tomber. Ensuite parce qu'il n'existe pas de méthode qui pourrait s'appliquer à tous. L'important réside sans doute dans la posture que nous adoptons. Il faut comprendre que les très grands exclus sont souvent des personnes qui connaissent de longs parcours de rue, qui ont expérimenté l'ensemble des dispositifs existants et qui, aujourd'hui, n'ont plus ni attente ni demande à formuler. Nous ne pouvons donc pas nous imposer à eux. Cela doit se faire dans le respect de ce qu'ils sont et de où ils en sont dans leur parcours de vie au moment où nous les rencontrons. » C'est pourquoi le travail de Violaine et de ses collègues consiste d'abord à créer du lien, à manifester leur présence et à informer de l'aide qu'ils peuvent ap-



porter. « L'idée est de créer des petites fenêtres, pour que le jour où elles s'en sentiront prêtes, ces personnes puissent nous demander de l'aide. »

Petit à petit la confiance s'installe

Une manière de faire qui porte ses fruits même s'il faut souvent attendre plusieurs mois voire même plusieurs années avant qu'une demande ne soit formulée. « Lorsque nous réussissons à ramener les personnes à la rue vers la halte de nuit, c'est déjà une première victoire. Petit à petit la confiance s'installe et les demandes se précisent : soins médicaux, solution d'hébergement, aide face à une alcoolodépendance, ... », explique Violaine. Mais la confiance qu'accordent les très grands exclus aux institutions reste souvent fragile. Aussi, pour ne pas perdre les opportunités qu'ils ont réussi à créer, les éducateurs spécialisés de l'ABEJ assurent également des permanences de jour. « Nous les accompagnons dans leurs démarches mais aussi lors de rendez-vous

médicaux ou administratifs. Être présent lors de ces rendez-vous nous permet de plaider au mieux le cas de chacun et de s'assurer qu'ils trouvent une réponse appropriée », ajoute Violaine.

Exister à travers les yeux d'un autre être humain

Bien sûr, il y a aussi des rencontres plus difficiles, des situations plus complexes que d'autres. Mais à cela, Violaine ne semble pas vouloir y penser, comme pour se concentrer sur les rencontres humaines, les moments d'échanges, de complicité, de légèreté aussi ; entre elle et ses collègues et tous ceux qu'ils rencontrent aux détours de leurs maraudes. Pour se préserver un peu, Violaine a bien une méthode : ne jamais rien projeter sur l'autre pour ne pas vivre ses choix comme des échecs personnels. « Tout ce que nous pouvons faire, confie-t-elle, c'est rester constants, proposer encore et toujours notre aide et faire en sorte que les personnes à la rue existent à travers les yeux d'un autre être humain : les nôtres »